

## Permanences de Charles Beauchamp et Maryline Lucas

Veillez trouver ci-jointes les permanences (de 18 à 19 h) pour les prochains mois :

Date	Ville	Salle
6 avril 2022	Arleux	Café de l'In Sensée 34 rue de la Chaussée à Arleux
13 avril 2022	Auberchicourt	Salle Coquelet – Boulevard Coquelet
20 avril 2022	Lécluse	Mairie
27 avril 2022	Montigny	Mairie
4 mai 2022	Aniche	Mairie
11 mai 2022	Féchain	Mairie

## Nos déchets ne disparaissent pas par magie

Douais Agglo et Suez innovent pour la réduction des macrodéchets.

En partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et son délégataire SUEZ, Douais Agglo lance une grande enquête publique auprès des habitants des 35 communes de son territoire. L'objectif ?

Définir un plan d'actions unique et sur-mesure pour réduire les macrodéchets dont une partie termine dans les cours d'eau. Une démarche inédite et transversale, qui associe un diagnostic expert des réseaux d'assainissement, la consultation des acteurs du tissu local et celle des habitants.

Vous résidez sur le territoire ? Votre avis est précieux et votre participation à cette enquête ne vous prendra qu'environ 10 minutes ! Un grand merci pour votre participation !

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScYD-d38LZuM8uiMdCV3o3yN1yJHvNGMLAwIbzVYXIIMChvQQ/viewform>

À VOS CLICS



## Quinzaine du compostage avec le SYMEVAD

Dans le cadre de la quinzaine du compostage (26 mars – 10 avril), le SYMEVAD et ses partenaires proposent aux habitants différentes actions pour les sensibiliser et valoriser le compostage.

Parmi les actions proposées

- Journées portes ouvertes sur inscription
  - Centre de compostage de Vitry-en-Artois
  - Jardin et Ressourcerie
- Distribution gratuite de compost
- Réunion publique et Visioconférence sur le compostage

Inscriptions obligatoires sur [symevad.org](http://symevad.org) ou au 03 21 74 35 99

**Distribution gratuite de compost issu du centre de compostage des végétaux** le mercredi 6 avril 2022 en déchèterie de Sin-le-Noble (pour les habitants de Douais Agglo)

aux horaires d'ouvertures des déchèteries

Mise à disposition sur présentation d'un justificatif de domicile. Sacs non fournis - Dans la limite des stocks disponibles

**VISITES GUIDÉES**  
Inscriptions obligatoires

> Centre de compostage des végétaux  
• Mer. 30 mars  
62 490 Vitry-en-Artois

> Jardin pédagogique (couplée à la visite de la Ressourcerie)  
• Sam. 2 avril  
au SYMEVAD  
62 141 Evin-malmaison

**RÉUNION COMPOSTAGE**

> Au SYMEVAD : Jeu. 14 avril à 18h30 (Evin-malmaison)  
> En visio : Ma. 19 avril à 18h30

Le printemps est là, **les déchèteries sont ouvertes** et nous vous rappelons que **les feux de toutes natures restent interdits et passibles d'une amende**. D'autres moyens plus écologiques permettent de recycler vos déchets et de limiter les nuisances vis-à-vis de vos voisins :

- La location d'un bac pour le ramassage des déchets verts,
- Le compostage individuel,



Pour toute information complémentaire, contacter le Point info Déchets au 0800 802 157.

**Pensez à votre voisinage !**

**Envoyez-nous vos articles !**

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 avril**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr)



Mairie d'Estrées  
Tél : 03 27 89 61 21  
[mairie@estrees.fr](mailto:mairie@estrees.fr)  
[www.estrees.fr](http://www.estrees.fr)



## AGENDA

Avril 2022

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3
					Mairie fermée Ludothèque 14h00 à 15h00	Parcours du Cœur avec BVE
4	5	6	7	8	9	10
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Ramassage des verres	Ramassage des végétaux et des recyclables Permanence de l'assistante sociale Mairie 14h30 à 16h00		Mairie fermée	Elections présidentielles Salle André Cauchy 8h-18h
11	12	13	14	15	16	17
Vacances de printemps – Centre de loisirs					Mairie ouverte 9h15 à 11h45	Pâques
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables		Ludothèque 14h00 à 15h00	
18	19	20	21	22	23	24
Lundi de Pâques Férié	Vacances de printemps – Centre de loisirs				Mairie fermée	Elections présidentielles Salle André Cauchy 8h-18h
25	26	27	28	29	30	
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables		Mairie ouverte 9h15 à 11h45 Ludothèque 14h00 à 15h00	

### Notes :

Les horaires d'ouverture de la mairie seront modifiés les samedis du mois d'avril. A titre exceptionnel, la mairie sera ouverte les samedis 16 et 30 avril et fermée les autres samedis.

**La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 27 mai et le samedi 28 mai 2022 (pont de l'Ascension).**

## Centre de loisirs – vacances de printemps

Le centre de loisirs des vacances de printemps se déroulera du 11 au 15 avril et du 19 au 22 avril sur le thème des Aventuriers. Parmi les sorties prévues :

- le 12/04 : Goolfy à Lomme (Parcours de mini-golf en intérieur)
- le 15/04 : Parc des Cyties à Lens
- le 22/04 : Patinoire de Valenciennes

Les dossiers d'inscription seront disponibles dès à présent auprès de Charlotte à l'école, en mairie et sur le site Internet de la commune.

## Elections présidentielles et législatives

**Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022. Le bureau de vote sera ouvert à la salle des fêtes André Cauchy de 8 h à 18 h.** Vous recevrez une nouvelle carte électorale prochainement. N'oubliez pas de la signer avant de venir voter. Vous devrez aussi fournir une pièce d'identité en cours de validité.

**Pour les élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin**, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mai 2022 pour une inscription en ligne et jusqu'au 6 mai 2022 pour une inscription en mairie.

**L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :**

- En faisant une demande en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr), qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale.

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

## Ludothèque avec le CMJ

Depuis début janvier, les jeunes du CMJ ont ouvert une ludothèque les samedis matin des semaines impaires. Après 2 mois de fonctionnement, ils ont décidé de la faire évoluer ! **La ludothèque sera maintenant ouverte les samedis des semaines impaires de 14h à 15h.** En plus du système de prêt de jeux, ils proposent de jouer avec les gens qui le souhaitent ! **Pour la première séance, le 2 avril, ils vous proposent de venir jouer au UNO et aux Loups-Garous de Thiercelieux. C'est ouvert à tous ! Pas de limite d'âge ! Pas d'inscription ! Vous venez, vous jouez.** (Selon l'affluence, l'inscription pourrait devenir obligatoire, les jeunes souhaitent essayer sans inscription et continuerons l'évolution si nécessaire.) A chaque séance, ils proposeront des jeux différents. Nous communiquerons via le panneau lumineux le jeu ou les jeux choisis.

## Inscriptions à l'école pour l'année scolaire 2022-2023

Les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023 se dérouleront tous les lundis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15 ou sur rendez-vous pris au 03.27.89.64.60 durant tout le mois d'avril.

Les parents doivent se munir :

- D'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication
- Du livret de famille
- De l'autorisation d'inscription délivrée par la Mairie (sur présentation du livret de famille).

En cas de changement d'école, du certificat de radiation délivré par l'ancienne école.

ECOLE PUBLIQUE - 4 Rue du Chalet - 59151 ESTREES - 03.27.89.64.60.

## Parcours du Cœur - Dimanche 03 avril 2022 à 9 h

Bien Vivre à Estrées vous propose de participer à une marche dans le cadre du parcours du cœur de la Fédération Française de Cardiologie, le dimanche 03 avril 2022. **Le rendez-vous est fixé à 9 h à la médiathèque.**

Plusieurs parcours vous seront proposés. Les modalités d'organisation vous seront données en début de marche.

Bien Vivre à Estrées vous offrira une collation à l'issue de la marche. Vous aurez la possibilité de faire un don au profit de la Fédération Française de Cardiologie. La participation au parcours du cœur est gratuite et ouverte à tous.

## Le comité des fêtes et l'APE s'associent pour une chasse à l'œuf lors du week-end de Pâques

De gros œufs seront cachés dans le village entre le samedi 16 et le lundi 18 avril 2022. Des indices seront donnés chaque jour via la page Facebook de l'APE et le panneau lumineux pour les retrouver.

Une fois l'œuf trouvé, vous pourrez alors vous rendre en mairie à partir du mardi 19 avril 2022 pour échanger votre œuf contre une récompense en chocolat. Merci également de nous envoyer la photo de votre trouvaille au 06 70 19 11 94 afin de prévenir les autres enquêteurs que l'œuf a été trouvé.

Nous vous souhaitons à tous de passer un agréable moment de recherche en famille à travers le village.

## Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes français de 15 à 17 ans quelle que soit leur situation scolaire, familiale et sociale. Comme vous le savez sûrement déjà, le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes qui poursuit plusieurs objectifs :

- Faire vivre les valeurs de la République
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Le SNU comporte 3 étapes : un séjour de cohésion d'une durée de 13 jours, une mission d'intérêt général de 82 heures et un engagement volontaire (facultatif) d'un minimum de 3 mois.

Lors du séjour de cohésion les volontaires pratiquent diverses activités, sont mis en situation, vivent des temps d'échanges sur la base de leur expérience. Ils ont également la possibilité d'échanger au quotidien avec des encadrants bienveillants et formés issus d'environnements professionnels variés (Éducation nationale, mouvement associatifs, corps en uniforme...). De nombreux témoignages recueillis chez les volontaires et leurs parents démontrent la plus-value de ce séjour et notamment chez les jeunes les moins favorisés.

Cette année 2 séjours de cohésion sont organisés du :

- 12 au 24 juin 2022
- 3 au 15 juillet 2022

Ces sessions représentent une réelle opportunité pour accueillir de nombreux jeunes, et plus précisément 770 volontaires en juin et 765 en juillet.

L'inscription au SNU ne prend que quelques minutes et ne nécessite qu'une pièce d'identité et bien évidemment l'accord du ou des représentants légaux. Celle-ci se fait sur la plate-forme nationale : [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)

Les inscriptions seront clôturées le 24 avril 2022 pour le séjour de juin et le 1er mai 2022 pour le séjour de juillet.